

Janvier 2022

# Un Doubs village

BULLETIN MUNICIPAL

*« Soyez le changement que vous voulez voir dans le monde. »*  
GANDHI



- 3** Mot du Maire
- 4** Octobre rose et Espaces sans tabac  
Dans 1000 communes, la forêt fait école
- 5** Un air de festivités à Doubs
- 6** Extension du groupe scolaire
- 7** Transfert de la compétence eau  
État civil
- 8** Mise à l'honneur de M. Rachid BAAIJ  
Hommage à M. Pierre Deisz
- 9** Les brèves  
Recensement  
Doubs : centre de vaccination  
Travaux parking école  
Présentation Mme ROY, nouvelle secrétaire  
Infos sur les élections
- 10** Connaitre et protéger la biodiversité  
Expression du groupe minoritaire
- 11** A propos du déneigement  
Cérémonie du 11 novembre

## EDITO DU MAIRE

Chers toutes et tous,

Hélas, encore une fois la situation sanitaire ne nous a pas permis de nous retrouver pour la cérémonie des vœux !

Je vous présente donc, avec tout le conseil municipal et le personnel de la commune, tous mes vœux de bonne santé, de joie et de bonheur pour cette nouvelle année. Je souhaite que cette pandémie soit éradiquée et que nous puissions vivre en 2022 des moments conviviaux empreints de plus de légèreté. Nous souhaitons aussi pouvoir vous rencontrer en présentiel lors d'une réunion publique pour faire un bilan de ce début de mandat. En attendant de pouvoir le faire, voici la rétrospective de l'année 2021.

Je rappellerai tout d'abord succinctement les principaux travaux qui se sont finalisés en 2021:

- La rue de la Chaussée, la finition de la piste cyclable vers l'Espace Rives du Doubs, la transformation de l'entrée du parking de l'école ainsi que le sens de circulation, ce qui permet plus de sécurité aux abords de l'école et une meilleure accessibilité aux bus rue de l'église.
- Les derniers travaux sur le réseau d'eau potable, réalisables par la commune, ont été effectués rue des Sauges. En effet, comme nous l'avons déjà annoncé plusieurs fois, au 1er janvier 2022 la compétence eau a été transférée à la CCGP. Vous avez donc reçu pour la dernière fois fin novembre, une facture d'eau

éditée par la commune. Je tiens à vous redire que nous nous sommes défendus pour conserver cette compétence, mais la loi NOTRe fait que nous sommes obligés d'accepter démocratiquement ce transfert.

Toujours au sujet de l'eau mais dans un autre domaine, nous avons rencontré les services techniques et la direction de l'Épave en charge du dossier «inondation». Cette situation nous préoccupe particulièrement. Une étude hydraulique doit être programmée en 2022 pour analyser et proposer des solutions afin de remédier à cette problématique qui impacte autant la commune qu'un ensemble de riverains.

Maintenant tournons nos regards vers les projets à venir.

Pendant l'année 2021 nous avons mené plusieurs études, dont deux vont se concrétiser en ce début 2022.

- La première concerne la réfection du groupe scolaire afin d'apporter un meilleur service pour la restauration et offrir des classes supplémentaires. Ce chantier démarrera dès que la météo le permettra.
- Le deuxième chantier mis en œuvre en 2022 se réalisera sur le toit de l'Espace Rive du Doubs avec l'installation de panneaux photovoltaïques. La commune par cet investissement contribuera à développer la production d'énergie renouvelable qui sera revenue à EDF. Investissement à long terme.



Dans ce même esprit écologique nous avons lancé avec la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) un programme de sensibilisation à la biodiversité pour la faune et la flore de notre village.

Nous avons à cœur de travailler tous ensemble pour assurer l'avenir de nos générations futures.

Je tiens à remercier vivement toutes les personnes qui s'impliquent et qui s'engagent sans compter pour notre village, quel que soit le domaine.

Je vous renouvelle mes meilleurs vœux. Que 2022 soit l'année du renouveau.

Votre maire dévoué,

Georges Cote Colisson

## 4 INFORMATIONS

### OCTOBRE ROSE ET ESPACES SANS TABAC

Une première, solidaire, pour la commune qui est passée au Rose en octobre, grâce aux décorations réalisées et installées par notre équipe de bénévoles. Un rose synonyme de lutte contre le cancer du sein.

Cet évènement propose de sensibiliser le public à la maladie en informant, en dialoguant, en se mobilisant. C'est pour ces raisons que nous avons souhaité nous engager, avec les partenaires locaux d'octobre rose, dans la lutte contre cette maladie, qui touche 1 femme sur 8.

Notre MARCHÉ ROSE a mobilisé plus de 300 marcheurs le 21 octobre.

Les bénéficiaires de la soirée ont permis de reverser à la lutte contre le cancer un chèque de 900 euros remis par l'Association des Parents d'Elèves.

Nous remercions nos partenaires, nos donateurs et toutes les personnes ayant participé à cet évènement.

En espérant vous retrouver pour une deuxième édition en 2022.

Dans le même temps, M. le Maire a inauguré les espaces



sans tabac autour de l'école, dans le clos Sainte-Marie et dans l'enceinte du terrain de foot, en compagnie du Professeur Bosset et des bénévoles de la Ligue contre le cancer.

Ingrid Sauvageot

### DANS 1000 COMMUNES, LA FORÊT FAIT ÉCOLE

Le 22 octobre, la classe de CM2 de l'école Gaston Dubiez, a participé à la signature de la charte « Dans 1000 communes, la forêt fait école ».

Cette action, portée par la fédération des communes forestières, a pour but de faire connaître aux élèves la gestion forestière en prenant en compte les aspects environnementaux, sociaux et économiques de la forêt. En présence de l'animatrice des communes forestières du Doubs, de la directrice de l'école, de l'inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription de Pontarlier et de représentants du conseil municipal, les jeunes ont découvert la parcelle forestière que nous leur avons « cédée » et qui sera transmise chaque année aux futurs élèves de CM2. Des échanges avec des classes d'autres régions et même avec le Canada pourront être organi-

sés pendant l'année scolaire. L'intérêt que porte les élèves à notre forêt est réel. Pour preuve, la lettre lue par ces derniers, lors de cette inauguration que nous avons le plaisir de vous faire partager.

Parcelle pédagogique Doubs, 22 octobre 2021 : Nous, élèves de CM2 de l'école élémentaire Gaston Dubiez, sommes heureux de recevoir en ce jour, la gestion de cette parcelle. Pour nous, gérer cette parcelle pédagogique, c'est :

- Apprendre à identifier la biodiversité présente afin de mieux la protéger
- Faire cohabiter cette biodiversité avec les intérêts et les besoins de l'Homme, tant au niveau économique que social
- Prendre soin de cette parcelle pendant notre dernière année d'école primaire avant

de la transmettre à une autre classe pour l'année prochaine.

Voici déjà quelques idées que nous aimerions développer

- Continuer à découvrir la richesse de la biodiversité présente
- Apprendre à comprendre le rôle et l'importance de l'Homme dans la gestion forestière
- Faire un sentier pédagogique avec des informations sur les différents êtres vivants, tout en rappelant les règles que les promeneurs doivent respecter
- Réserver une partie de la parcelle avec des jeux que nous pourrions concevoir et/ou fabriquer

Nous espérons tous réussir au mieux la mission que vous nous avez confiée.

Françoise Henriët, Laurent Petit

## UN AIR DE FESTIVITÉS À DOUBS

Malgré un contexte sanitaire encore compliqué, des événements festifs, sportifs ou culturels ont été organisés à Doubs en cette fin d'année. Tous ont connu une belle réussite grâce à la motivation des nombreux bénévoles de tous âges et à la participation massive des habitants de Doubs et des visiteurs extérieurs qui ont retrouvé le sourire et le plaisir de se rassembler.

- Octobre rose organisé par la municipalité
- Une soirée Halloween organisée par l'APE (Association des Parents d'Elèves) pour le plus grand bonheur des petits et des grands.
- Un week-end concerts, organisé par le comité des fêtes, avec 4 groupes de la région, a réuni plusieurs centaines de personnes à l'Espace Rives du Doubs mi-novembre

Cette fin d'année a été marquée par une animation inédite à Doubs, la spectaculaire descente du Père Noël depuis le clocher de notre belle église. Une foule immense a envahi les rues, places, parking du centre du village malgré les aléas dus au froid. Le comité des fêtes a su réchauffer les cœurs. Il suffisait d'entendre les cris des enfants appelant le Père Noël, les étoiles dans leurs yeux levés vers le ciel.



Parallèlement à tout cela, la commune a organisé le 1er concours de la plus belle maison décorée pour les fêtes de fin d'année. 12 participants pour cette première édition qui ont tous reçu un lot, offert par des commerçants de Doubs.

Les aînés n'ont pas été oubliés, le traditionnel repas a dû être reporté en raison des contraintes sanitaires, toutes les personnes de plus de 70 ans qui le souhaitaient ont été destinataires d'un panier garni pour égayer cette fin d'année. Le Père-Noël avait installé sa boîte aux lettres place de la mairie, les enfants qui y avait déposé un courrier ont reçu sa visite, à leur domicile, quelques jours avant Noël.

On n'oubliera pas de remercier et de féliciter l'équipe de bénévoles à qui nous devons les superbes décorations qui se succèdent au fil des événements et des saisons dans notre centre de village.

La très grande majorité des habitants et des visiteurs savent apprécier cet effort qui met un peu de couleur et de bonne humeur au cœur des passants en cette période morose.

Bravo à tous ceux qui participent aux animations de notre commune.

Bruno Tempesta

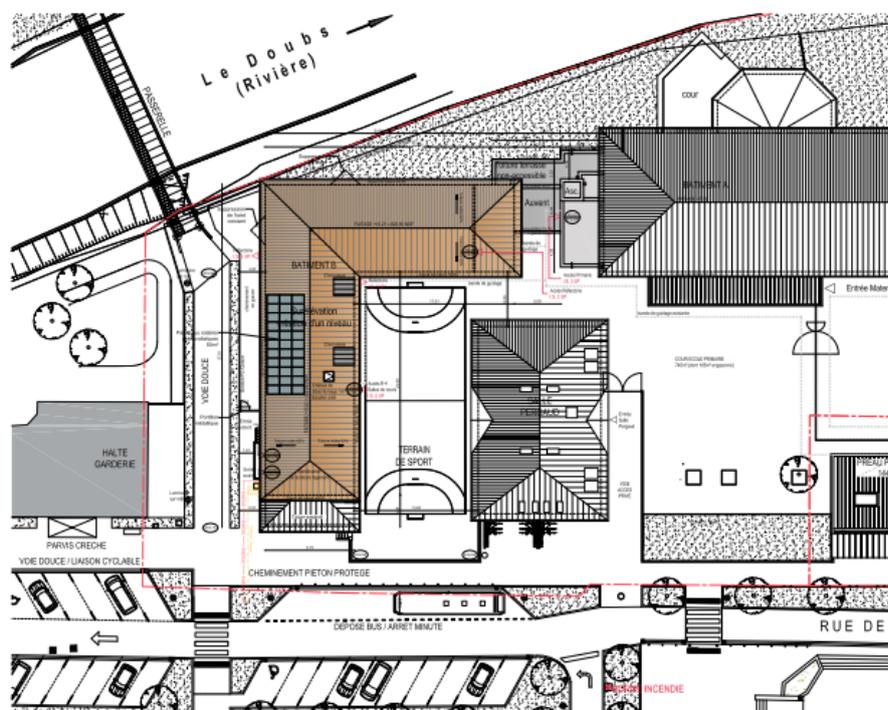


### DES TRAVAUX DANS LE GROUPE SCOLAIRE

Un nouvel espace pour la restauration scolaire et de nouvelles classes

L'importante croissance démographique de Doubs nous a amenés à conduire une réflexion globale sur un réaménagement des locaux scolaires et péri scolaires. Les écoles, maternelle et élémentaire accueillent actuellement 326 élèves dont une centaine fréquentent la restauration scolaire. Aujourd'hui, les enfants déjeunent en deux services dans la salle Pergaud. Cette dernière ne correspond plus aux normes en vigueur et sa cuisine est trop petite. Soucieux d'offrir aux familles et aux enfants un service d'accueil de qualité, les élus ont pris la décision d'engager des travaux d'agrandissement qui augmenteront la capacité d'accueil ; elle passera de 70 places en deux services à 120 places en un seul service.

Ce bâtiment surélevé en ossature bois, aura une performance énergétique correspondant aux



normes actuelles. Le bois sera issu de forêts certifiées. En plus des deux salles de réfectoire et une cuisine au rez-de-chaussée, un appartement, trois salles de classe et une BCD (Bibliothèque Centre Documentaire) occuperont l'étage. Ces locaux seront reliés à l'autre bâtiment par une cour-

sive et permettront une utilisation commune de l'ascenseur existant.

Les travaux, pour un coût de 1 800 000 €, hors taxes et hors subventions, démarreront prochainement, en fonction des conditions météo, pour une durée approximative de 12 mois.

Les enseignants, les élèves, les animateurs et les personnels des FRANCAS retrouveront alors des locaux flambants neufs et sauront les apprécier à leur juste valeur.

Sébastien Billot



## TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE EAU

En préambule nous vous rappelons que la compétence de la production de l'eau potable et l'assainissement sont depuis le début des années 2000, la compétence de la Communauté de Commune du Grand Pontarlier (CCGP). Et comme nous vous l'avons signalé lors de la transmission au verso de la dernière facture d'eau, à partir du 1er janvier 2022, la compétence de la distribution de l'eau potable a été transférée à la CCGP.

Vous savez que nous nous sommes opposés à ce transfert de compétence car nous avons la volonté et la capacité d'investir ainsi que le savoir-faire pour bien gérer la distribution de l'eau à Doubs et en limiter ainsi l'augmentation de son tarif.

Nous avons rencontré le cabinet d'étude BEREST et la CCGP afin de transmettre nos souhaits et doléances à savoir, en priorité la réfection de la conduite

d'eau de la rue Cérès où des nombreuses fuites sont apparues. Comme cette rue possède un réseau d'assainissement non séparatif, nous devons attendre 2023 pour que la CCGP programme ces travaux. D'autre part des travaux d'électrification et de réparations des crépis et isolations extérieures du réservoir seront mis en œuvre dès 2022. Enfin trois portions de la conduite d'eau de la grande rue doivent être reprises dans les cinq ans à venir.

Les contrôles de la conduite montante du puits au réservoir et du haut de la rue de St Loup seront mis en œuvre. Un suivi analytique sera réalisé sur les zones dont les conduites ont été réalisées en PVC. Il nous a bien été confirmé que la politique de priorisation de la réalisation des travaux se fera maintenant à l'échelle de la CCGP et non plus à l'échelle de chaque commune.

Notre crainte est donc de voir le report des travaux de notre village sur le réseau au profit d'autres villages de la communauté plus prioritaires mais aussi progressivement vers une gestion externalisée dépendante de cabinets d'études et d'entreprises privées dont les objectifs ne correspondent pas aux valeurs que nous souhaitons garantir à nos concitoyens. Nous avons demandé qu'une réunion annuelle soit réalisée par commune pour exposer et valider les différents projets et priorités, en particulier la coordination avec les réfections de voirie ou autres travaux sur les réseaux secs du village.

Nous maintiendrons notre vigilance et le dialogue le plus constructif possible au sein de la commission Eau et Assainissement de la CCGP.

Guy Reynard, Georges Cote-Colisson

## ÉTAT CIVIL

### Naissances :

Le 10 novembre Lina de Mohamed MENAI et de Chaima BOUBAKRI

Le 12 novembre Armand de Yoann PAULIN et de Agathe CHOIGNARD

Le 9 décembre Paula de Anne LAMBERT-COUCOT

Le 14 décembre Eliott de Jean-Guihem PERRICHET et de Aurore POUPIN-GARCIA-SERRANO

### Mariages :

Le 16 octobre Kevin ROYER et Gaëlle ANDREY

### Décès :

Le 14 octobre Yvette VUILLOT veuve BERRARD, 75 ans

Le 24 octobre Salvatore Natale, 85 ans

Le 29 octobre Pierre DEISZ, 92 ans

Le 22 novembre Josiane FAISSOL épouse MILLOT, 81 ans

Le 30 novembre Germaine CABANIS veuve CHEVENEMENT, 88 ans

Le 17 décembre Suzanne TOUPLAIN épouse QUINTIN, 83 ans

Le 30 décembre : Marie ROSA DE JESUS épouse DE JESUS DA COSTA, 87 ans

### MISE À L'HONNEUR DE M. RACHID BAAIJ

Il a sauvé une fillette de la noyade. Nous tenons à saluer dans ce bulletin, M. Rachid Baaij, habitant de Doubs depuis 2018, pour un acte de courage et de dévouement. C'est le 20 août 2020, vers 18h30 qu'il a sauvé la vie d'une fillette de 4 ans en train de se noyer dans le Doubs, au niveau du grand cours à Pontarlier.

C'est avec beaucoup d'humilité et une grande modestie que M. Baaij nous a relaté les événements.

Ce 20 août, il se trouvait avec ses enfants sur l'aire de jeux du Grand Cours, où son épouse devait le rejoindre en sortant du travail quand il entend quelqu'un crier « elle va se noyer ! ». Dans la seconde, il confie ses deux enfants à une dame, présente sur les lieux, saute en contre bas depuis la rambarde et sort une petite fille de l'eau, inconsciente, pas de respiration, pas de pouls ! Notre homme, infirmier à Lau-

sanne se met « en mode professionnel », fait appeler les secours, commence un massage cardiaque pédiatrique et la respiration artificielle. Ce n'est qu'au bout de 5 cycles de massage que la petite crache de l'eau, respire à nouveau et reprend peu à peu conscience. Il reste auprès de la fillette, la couvre et reste vigilant jusqu'à l'arrivée des secours. Sans l'intervention de M. Baaij, son sang-froid et sa détermination, l'issue aurait été tragique.

Pour lui, il n'a fait que ce qu'il devait faire ... « ce genre d'acte gratuit est ce qui fait que nous sommes des êtres humains : faire le bien sans rien attendre en retour. » Il était là où il fallait, quand il fallait ! C'est d'après lui le fruit de son éducation, il rend hommage à sa famille et plus particulièrement à ses parents et à l'éducation qu'ils lui ont prodiguée : le respect de l'autre, l'entraide et la bienveillance qu'il transmet à son tour à ses enfants.



Il a depuis régulièrement des nouvelles de la petite E. qui va bien et n'a pas de séquelles de cette aventure. Le 02 octobre 2021 il a reçu, des mains du préfet du Doubs, une Lettre de félicitation pour acte de courage et de dévouement, reconnaissance bien méritée.

Toutes nos félicitations à M. Baaij

Françoise Henriot

### HOMMAGE À PIERRE DEISZ

Pierre Deisz est né le 15 décembre 1928 à Erstein (Bas-Rhin), alors région sous régime allemand. Il a été enrôlé d'office dans l'armée allemande dès ses 15 ans. Après avoir refusé de participer à la guerre vers la fin de celle-ci, il a regagné la France et s'est engagé pour le conflit en Indochine. A son retour il a travaillé à la société Oerlikon de Pontarlier. En 1963 il a eu avec son épouse Jeanine et ses enfants la grande douleur de perdre son fils Philippe. C'est presque au même moment qu'il a créé son entreprise d'artisan

en électricité à Doubs, entreprise qu'il a léguée à sa retraite à son fils Christian.

Parmi ses passions, on peut citer le jardinage, au printemps dernier il veillait encore à ce que son jardin soit préparé pour la saison. Il aimait aussi la lecture et s'instruisait beaucoup. Lors de l'une de mes dernières visites, il m'avait fait part de son carnet de mémoire qu'il n'arrivait plus à écrire. Aussi longtemps qu'il a pu il aimait partir au bord de mer pour admirer les soleils couchants.



C'était un fidèle porte drapeau lors des cérémonies au monument aux morts. Il nous a quitté peu de temps avant le 11 Novembre, le 29 Octobre 2021 à l'âge de 93 ans.

Georges Cote Collison

## LES BRÈVES

### Recensement de la population

Comme annoncé dans notre précédent bulletin, le recensement de la population aura lieu du 21 janvier au 20 février 2022. Il sera effectué par 6 agents recenseurs en photo ci-dessous. Il s'agit de Mmes Marie-Claude Buliard, Catherine Claudet, Nathalie Gurgey, Marie-Claude Montrichard, Françoise Patoz et de M. André Clerc. Ils seront en possession d'une carte officielle d'agent recenseur. Merci de leur réserver un bon accueil.



### Un centre de vaccination à l'Espace Rives du Doubs

Suite à la demande de M. le Préfet le 31/12, l'Espace Rives du Doubs accueille à compter du lundi 10 janvier et jusqu'au 31 mars 2022 trois lignes de vaccination contre la COVID 19. Nous avons fait le nécessaire auprès des occupants et locataires de la salle pour cette période. Le contexte «aidant», certaines réservations et manifestations se sont annulées d'elle-même. Nous avons travaillé avec les services de la Ville / CCGP et le CPTS pour l'organisation technique, matérielle et sanitaire de la salle. Une communication et une signalétique adaptées sont mises en place.

### Travaux parking école

Le changement de sens de sortie du parking de l'école a été apprécié par les usagers pour sa facilité d'utilisation. On constate un remplissage plus important sur toute la journée. L'accès aux commerces et à la Mairie est simplifié tout en sécurisant et libérant le stationnement le long de la départementale. Parents et enseignants sont rassurés par la mise en sens interdit de la rue de l'Église, qui devient ainsi un espace sécurisé et sans stress pour les élèves.

Je demande aux habitants et usagers de ce quartier qui ont retrouvé par le fait une certaine tranquillité, de bien vouloir respecter la signalisation. Je les remercie d'avoir changé leurs habitudes.

Sébastien Billot

**Bienvenue à Mme Nathalie ROY** qui a pris ses fonctions le lundi 03 janvier au sein du Secrétariat communal. Elle reprend les missions de Mme Aurélie PARIS: agence postale communale, élections et liste électorale, associations...



### Elections 2022

2022 est une année d'élections avec l'élection présidentielle les dimanches 10 et 24 avril et les élections législatives les dimanches 12 et 19 juin.

Attention, cette année les deux bureaux de vote seront dans le bâtiment du CAL (à côté de la mairie), la salle du conseil étant occupée par une classe en raison des travaux sur le groupe scolaire.

Concernant les inscriptions sur la liste électorale, elles sont possibles dès à présent et jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle (jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives), en mairie ou en ligne depuis le site **service-public.fr**

Attention aussi à la mal-inscription : vérifier sur votre carte d'électeur, ou sur le site Service Public, que vous êtes bien inscrits à Doubs !

Pour les procurations, la démarche peut se faire en ligne sur [maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr) mais il faudra faire valider la procuration dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie (dans les 2 mois après la demande). Rappelons qu'une procuration peut être établie à tout moment et jusqu'au jour du vote, mais, en pratique, l'électeur risque de ne pas pouvoir voter si la mairie n'a pas reçu la procuration à temps. Un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Yannick Blondeau

### CONNAITRE ET PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

En 2021, deux réunions ont rassemblé des acteurs du village qui souhaitent s'engager dans la défense de l'environnement au travers de différentes actions, avec le soutien de la région et du département, les conseils de Quentin LE TALLEC de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) et Dominique MICHELAT de l'Association de Protection du Val du Drugeon. D'une part par la création d'un jardin des sens à côté de l'église par les élus du Conseil Municipal des Jeunes.

Il a été proposé d'accompagner ce groupe par la création de nichoirs et de points de nourrissage, d'abreuvement et de mise en culture d'espèces favorables aux oiseaux, y compris dans les jachères communales. Une demande sera faite par les jeunes pour réaliser les nichoirs en lien avec la section SEGPA du collège Lucie Aubrac et du lycée Toussaint Louverture.

Les nichoirs seront répartis sur le site vers l'Eglise et sur la bordure du Doubs entre la passerelle et l'ERD (Espace Rives du Doubs). Il est possible d'obtenir les plans sur [www.nichoirs.net](http://www.nichoirs.net)

D'autre part une sortie « nature » - avec Quentin LE TALLEC de la LPO pour sensibiliser enfants et adultes à la protection de l'environnement et à l'observation des oiseaux- d'une demi-journée sera proposée au printemps 2022 sur notre commune. (Retenez la date du samedi 7 mai 2022 à 14h00). Une seconde proposition est faite en lien avec Dominique MICHELAT de l'APVD de réaliser au printemps 2023 une sortie « Découverte » d'une journée permettant l'observation des oiseaux dans l'environnement du village.

Nous vous proposons aussi une soirée conviviale suivie d'un pot de bienvenue, le vendredi 11 février 2022 en soirée 20h00, animée par Quentin LE TALLEC de la LPO. Son objet sera une sensibilisation à la façon de nourrir, abreuver les oiseaux et les protéger contre la prédation des chats. Vous pourrez vous renseigner sur le nourrissage des oiseaux des jardins et vous informer sur les outils pédagogiques concernant leur observation et inventaire.



*Chardonneret, moineau et mésange charbonnière à la mangeoire*

Nous poursuivons bien entendu notre objectif de création d'un atlas de la biodiversité sur notre commune, en lien avec la commission du développement durable de la CCGP. Nous nous mobiliserons sur la protection du Crêt de la Rappe en lien avec les éleveurs et le Conservatoire des Espaces Naturels et l'entretien des berges du Doubs avec l'Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau du Haut -Doubs Haute-Loue. Nous envisageons des chantiers participatifs pour lutter contre une plante invasive : la renouée du Japon ou pour le défrichage du communal.

N'hésitez pas à nous rejoindre, pour toutes informations : Guy REYNARD 06 42 67 10 14

Guy Reynard

### EXPRESSION DES CONSEILLERS DU GROUPE MINORITAIRE

Lors du dernier conseil, nous déplorons le manque d'information sur le choix des entreprises pour le chantier de l'école et l'absence de précisions au préalable pour les panneaux photovoltaïques.

Cela nous a forcé à l'abstention sur ce point. La distribution d'eau relève à présent de la CCGP, au même titre que les pompes et traitement des eaux usées. Le

nouveau fonctionnement tendra à optimiser l'efficacité des réseaux et ainsi mieux contribuer à la préservation de la ressource en eau pour l'avenir de notre bassin de vie.

De nombreuses interpellations sur le déneigement en décembre : rues difficilement praticables, carrefours mal dégagés avec manque de visibilité... Soyez assurés de notre dévouement.

Nous restons vigilants, notamment sur les dossiers structurants qui impactent la vie de la commune et ses habitants. Meilleurs vœux de santé, bonheur, sérénité et réussite dans vos projets. Prenez soin de vous !

Le groupe minoritaire : Florence Rogeboz, Fabrice Bruillard, Catherine Leclercq, Vincent Fleurot, Audrey Invernizzi.

## A PROPOS DU DÉNEIGEMENT

L'hiver est là avec ses avantages et ses inconvénients. Si la neige tombée fait la joie des petits et des grands pour s'adonner aux sports de glisse, elle a par contre des désagréments, en particuliers pour la circulation routière. Le déneigement des voies communales est assuré par des prestataires qui mettent tout en œuvre pour assurer un service vous permettant de vous déplacer quotidiennement. Depuis 15 ans, la commune de Doubs a confié à la communauté de commune l'organisation et la réalisation du service de viabilité hivernale.

Pour que le déneigement soit le plus efficace possible, il convient de rappeler quelques règles qui ont été prises par arrêtés municipaux. Le stationnement sur la voie publique et sur les places de stationnement en bordure de voie publique est interdit de 3h00 à 8h00 en période de neige. Il est également interdit de sortir sur la rue, les trottoirs, les places ou esplanades les neiges et glaces provenant

des propriétés privées. Privilégiez de stocker la neige sur votre conduite en eau potable, la neige est un excellent isolant. Les propriétaires et les locataires sont tenus de débayer la neige des trottoirs et banquettes en limite des propriétés de manière à dégager un passage pour les piétons.

Le respect de ces quelques règles de bon sens et de civisme permettra de faciliter le déneigement et les déplacements de tous. Nous sommes régulièrement interpellés sur la présence de neige sur la voirie. La commune de Doubs a fait le choix depuis plusieurs années de limiter le salage des rues aux voies principales (rue des champs d'anis, rue du puits, rue de la Chaussée, rue de Saint Loup et dans le lotissement du champ du clos). Ce salage des rues ne peut être efficace que si une circulation importante existe et si les températures ne sont pas inférieures à -6 °c.

L'épandage du sel de déneigement a un impact impor-

tant sur l'environnement car il se retrouve, après la fonte, sur les espaces verts provoquant un stress hydrique et un dérèglement du métabolisme des végétaux. Le sel de déneigement occasionne également des dégâts sur les ouvrages en béton et en acier. Il est également corrosif pour vos véhicules. Ces dégradations représenteraient des coûts importants de remise en état. À noter également que ce sel se retrouve dans les écoulements des eaux pluviales qui alimentent le Doubs. Il est important et primordial de préserver notre ressource en eau en évitant toutes sources de pollution. Si nous traitons l'ensemble de la voirie communale, nous devrions utiliser, à chaque tournée de déneigement, 5 tonnes de sel pour un coût de 1 000€ environ.

Pour préserver notre environnement, ne peut-on pas accepter de circuler pendant quelques semaines sur des rues enneigées ?

Laurent Petit

## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Après des commémorations en comité restreint en 2020, pour les raisons que tout le monde connaît, les habitants de Doubs ont assisté très nombreux à la cérémonie de commémoration du 11 novembre. Les élus du conseil municipal des jeunes étaient présents, ils ont déposé une gerbe et ont réalisé la collecte des Bleuets qui a rapporté 140€50. Ils ont ainsi succédé à Mme PEA qui a assuré cette tâche pendant de nombreuses

années. Les fonds recueillis lors de cette quête permettent de financer les œuvres sociales qui aident les anciens combattants, les veuves de guerre, les pupilles de la Nation, les soldats blessés en opération de maintien de la paix, les victimes du terrorisme.

Merci pour votre générosité. Ce 11 novembre a été l'occasion de valoriser le travail de recherche de Paul Rogeboz et du centre de généalogie de Pontarlier sur les « morts pour la France » de Doubs lors du conflit 14-18.

Françoise Henriot





Mairie de Doubs  
6 Grande Rue – 25300 DOUBS  
Tel : 03.81.46.51.40  
[www.commune-de-doubs.fr](http://www.commune-de-doubs.fr)

Ouverture :  
Lundi – Vendredi :  
9h à 12h et de 14h à 17h  
Samedi : de 10h à 12h

## À RETENIR

**Permanence de la police à Doubs :**  
Le commandant Trousseau sera présent à la mairie de Doubs pour vous rencontrer le mercredi 2 mars 2022 de 10h00 à 12h00.

Zikadoo en concert avec la chorale Bleu comme la lune, le 29 janvier 2022 à 20h30 à la salle des fêtes de Chaffois.

Le recensement de la population aura lieu du 21 janvier au 20 février 2022. Les agents recenseurs se présenteront à votre domicile munis d'une carte qui vous permettra de les identifier.